



LE GREEN LIGHT AUX RENCONTRES TRANS MUSICALES

Quesako ?

L'éclairage basse consommation, ici appelée « Green Light », se caractérise par l'utilisation privilégiée de projecteurs à diodes électroluminescentes (LED) en remplacement des projecteurs équipés de lampe halogène.

En effet, pour un rendement lumineux égal, la LED a une consommation électrique de cinq à dix fois moins importante. Les LED offrent d'autres avantages par rapport à une installation classique :

- obtenir une multitude de couleurs à partir d'un même projecteur, ce qui évite de démultiplier le nombre de projecteurs, et autant de transport.

- le variateur est intégré au projecteur

L'utilisation de LED permet aussi de réduire l'installation électrique :

- disparition des gradateurs

- disparition d'une partie du câblage, réduction de la section et donc du poids des câbles

- réduction du nombre de disjoncteurs et donc de la taille des armoires électriques.

Le green light aux Trans Musicales

En 2009, les Rencontres Trans Musicales ont éclairé la scène du Liberté Bas (salle de concert située à Rennes) sans lampe à incandescence et sans variateur, en partenariat avec leur prestataire d'éclairage.

Cela s'est traduit par 150 projecteurs sur la scène et une baisse de plus de 50 % de la consommation des éclairages scéniques (52 kW en Green Light à comparer avec les 315kW nécessaires pour une installation scénique d'éclairages classiques). Cette première expérience a été probante puisque la qualité de lumière a été équivalente aux éditions précédentes et s'est faite sans dégradation de la qualité de l'éclairage des artistes et des publics.

En 2011 puis 2012, le principe d'une scène 100 % Green Light pour la scène du Liberté Bas a été reconduit. Il a été étendu aux scènes Hall 3 et Hall 9 du Parc des expositions, avec une moyenne de 50 % du matériel en basse consommation (LED et autres sources). Les puissances nécessaires au branchement sont deux fois moins importantes.

Contact

Julie Sabine, chargée de production aux Trans Musicales
02 99 31 12 10 / julie@transmusicales.com

Mettre en place le green light dans mon festival

La première chose consiste à en parler avec les techniciens lumière associés au festival, et avec le prestataire d'éclairage, pour connaître son parc de matériel et sa capacité à installer, programmer et à piloter ces lumières.

Vous pouvez commencer par tester ces nouveaux éclairages en équipant une première scène.

Il est aussi possible d'agir sur tous les postes de lumière : sur les festivals de plein air, on peut diviser par dix la consommation électrique, à condition de réfléchir en amont pour rationaliser le dispositif d'éclairage.

Des gammes de projecteur à LED à usage domestique peuvent aussi être utilisés pour les éclairages de service, les cheminement, la décoration, la restauration, etc.

Combien ça coûte ?

A court terme, ces solutions permettent de faire des économies sur la facture électrique.

A moyen terme, la durée de vie de ces nouvelles technologies est annoncée plus élevée : cela impacte les coûts de logistique et les déchets engendrés.

Le seul inconvénient de ces solutions est le surcoût : 30% à 50% plus coûteuses à la location que les solutions traditionnelles

Les points de vigilance

- Pour parvenir à des gains encore plus significatifs, il est important de ne pas se contenter de substituer les solutions traditionnelles par des LED, mais plutôt de réfléchir et de remettre à plat les solutions d'éclairage.

- L'utilisation de LED peut bousculer les habitudes de travail et la culture de certains techniciens.

- Certains artistes préfèrent les technologies traditionnelles pour des raisons esthétiques. Veiller à respecter ces choix artistiques.

- Il s'agit d'une technologie en constante évolution, car les techniques de fabrication sont différentes d'un constructeur à l'autre et ne sont pas équivalentes en termes de qualité.

- Les LED ne sont garanties que 2 ans.

- La production des LED est concentrée en Chine, où les droits du travail ne sont pas toujours respectés.

- D'après l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) expliquait que la proportion de lumière bleue utilisée dans les LED « conduit à un stress toxique pour la rétine ».